

# Fête du 15 août et embrasement du port

*Évènement incontournable de l'été à Saint-Cyprien, la fête du 15 août se déroulera toute la journée de jeudi sur le port. Les autorités veillent à la sécurité de tous.*

**J**edi à 10 h, procession de l'ancienne capitainerie vers la nouvelle capitainerie ; à 10 h 30, messe solennelle devant la nouvelle capitainerie ; à 11 h 30, lancer de gerbe en

mer ; de 19 h à 23 h, l'association des pêcheurs organise sa traditionnelle sardinade sur le quai des pêcheurs (10 €, sans réservation). La journée se clôturera à 22 h 30 par l'embrasement du port avec l'époustouflant spectacle pyrotechnique.

## ■ Consignes de circulation...

Comme chaque année à l'occasion du feu d'artifice du 15 août, la circulation dans le secteur du port sera restreinte. Les riverains qui devront regagner leur domicile devront s'organiser en conséquence car aucun laissez-passer ne sera délivré.

Une zone blanche interdite

aux voitures sera mise en place, **jeudi** à 8 h. Elle sera maintenue **jusqu'à vendredi** à 2 heures du matin. Cette zone sans voiture couvrira le secteur compris entre le parking de l'office de tourisme (parking compris), le champ de foire, le quai des pêcheurs, le quai Rimbaud, depuis son intersection avec le boulevard Desnoyer jusqu'au chemin des Douaniers, le quai d'honneur, le quai A, la rue Fontaine (entre la rue Henry-de-Monfreid et le quai Rimbaud) et le parking du casino Joa. Le stationnement y sera interdit. Seuls les véhicules d'intervention, de service et de secours seront autorisés à pénétrer à l'intérieur de ce périmètre.

Les pêcheurs professionnels pourront accéder au quai des pêcheurs et y stationner **jeudi** jusqu'à midi. Un parking, situé à proximité du rond-point de Las routes, sur le cami de la Mar, sera aménagé pour le spectacle pyrotechnique. Il sera obligatoire de **jeudi** dès 20 h jusqu'à la fin de la manifestation, aux environs de minuit. Un espace sera réservé au stationnement des personnes à mobilité réduite, rue Paul-Feval de 20 h à 2 h.

## ■ ... et à pied

Afin de protéger les piétons qui se trouveront à l'intérieur de la zone blanche, ses trois accès obligatoires (boulevard Desnoyer, rue de la Fontaine



■ Une messe sera donnée devant la capitainerie.

et quai Rimbaud, à l'intersection avec le chemin des Douaniers) seront protégés par des véhicules et camions de chantiers garés en travers de la chaussée. Les piétons qui souhaiteront pénétrer à l'intérieur de la zone devront par ailleurs se soumettre au contrôle visuel de leurs sacs et au détecteur de métaux.